

Alex. Defoy  
Trav. Publiés

# L'IMPARTIAL

ORGANE DE LA DIVISION MONTARVILLE

Toute communication relative au Journal devra être adressée à J. B. ROULLIARD, Longueuil.

J. B. ROULLIARD, Directeur.

VOL. I.

LONGUEUIL, JEUDI 5 FEVRIER 1885.

No. 8. ROULLIARD & CIE. Propriétaires.

## L'Impartial

LONGUEUIL, 5 FEVRIER 1885.

### La ligne courte et le Great Eastern.

C'est avec un extrême plaisir que nous avons vu toute la grande presse s'accorder à dire, que le sort de la ligne serait définitivement fixé à la session actuelle.

Les députés de la province de Québec veulent absolument que les travaux de ce chemin commencent au plus tôt, et qu'enfin, notre province ait sa bonne part dans les travaux qu'a occasionnés le Pacifique comme dans la prospérité qu'il crée partout où il passe.

Tout fait prévoir que la lutte sera extrêmement chaude sur le sujet. Les députés d'Ontario n'ont pas grand intérêt dans la question, et ils pourront se faire cabaler tout à leur aise.

Les députés des provinces maritimes sont au contraire très intéressés; sous ce rapport, ils sont à peu près comme nos représentants.

Il n'y a pas de doute qu'il se joue beaucoup de ficelles en dessous, et que les promoteurs de chaque projet soulèveront tout pour atteindre leur but.

D'après nous, il y aurait trois projets qui semblent prédominer dans l'opinion publique.

Le premier serait de traverser à Lachine, de se servir du *South Eastern* jusqu'à Sherbrooke, puis, l'*International* de M. Pope, ensuite passer dans le Maine pour aller s'échouer à Portland, à Bangor, ou d'une manière encore plus favorable pour ce projet, de se rendre à quelque port du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse.

Le second projet serait celui que nous favorisons: traverser à Lachine, suivre la Rive Sud jusqu'à Québec, se relier à l'Intercolonial et aboutir à Halifax.

Le troisième projet serait de se servir du chemin de fer du Nord, traverser de Québec à Lévis, et descendre à Halifax par l'Intercolonial.

Nous nous réservons le droit de discuter le troisième projet dans notre prochain numéro.

Examinons pour aujourd'hui le plan de M. Pope; car, on dit qu'il est le plus fervent promoteur de ce tracé.

A notre point de vue, cette ligne nous semble d'une impossibilité complète.

On veut encore favoriser les cantons de l'Est; mais, est-ce que les *townships* n'ont pas eu leur part dans les présents de l'Etat? Subventions pour leurs chemins de fer, chemins de colonisation, argent dépensé pour l'émigration qui n'a profité qu'à eux seuls, lois spéciales pour encourager et protéger leurs colons, ils ont tout eu; il est temps que les deniers publics soient distribués partout et plus équitablement.

Ensuite, on voudrait encourager une ligne qui passerait en partie sur le territoire des Etats-Unis? Mais ce serait là un grand pas vers l'annexion! Comment? Nous allons subventionner un chemin de fer qui profiterait à la République voisine? Soyons plus égoïstes et moins généreux.

Mais que n'a-t-on pas dit contre le gouvernement McKenzie qui voulait faire passer le Pacifique canadien sur le territoire américain pour une distance plus ou moins longue? Dans le temps, on a assez crié que M. McKenzie a été forcé d'abandonner son projet.

Et aujourd'hui, que veut-on faire?

Qu'est-ce que la ligne courte, sinon la continuation réelle du Pacifique? Est-ce que ce qui était mauvais il y a dix ans, serait devenu bon aujourd'hui? Non. Le bon sens populaire est là, et il forcera la députation à se prononcer en masse pour une voie ferrée quelqu'elle soit, qui au moins aura le mérite d'être canadienne en tout et partout.

Maintenant pour en revenir à nous justifier de nous attacher à notre projet, le chemin de la rive sud, citons quelques chiffres qui raisonneront bien plus brutalement que de longues phrases.

Voici ce que la Puissance a dépensé jusqu'en juin 1881 pour aider les chemins de fer dans les différentes provinces:

Province d'Ontario.

|  |              |
|--|--------------|
| Le Grand Tronc — proportion pour Ontario | \$ 9,142,633 |
| Le Pacifique — do                        | 30,000,000   |
| Le Canada Central — do                   | 1,430,660    |

Nous arrivons à un total de..... \$40,583,293 ou pour chaque habitant d'Ontario, \$25.03.

Province de Québec.

|  |              |
|--|--------------|
| Le Grand-Tronc — proportion pour Québec    | \$ 6,000,000 |
| L'Intercolonial — do                       | 10,000,000   |
| Total \$16,000,000 — Pour chaque habitant, | \$13.43.     |

Provinces Maritimes.

|  |              |
|--|--------------|
| L'Intercolonial — proportion               | \$28,974,452 |
| Le Windsor et Annapolis                    | 1,089,674    |
| Total \$30,064,126 — pour chaque habitant, | \$44.64.     |

On voit donc qu'aucune ligne locale dans Québec n'a été subventionnée, mais que le contraire a eu lieu ailleurs.

Au mois de juin 1881, les divers gouvernements provinciaux avaient dépensé les montants suivants pour diverses lignes locales:

|              |                                   |
|--------------|-----------------------------------|
| Ontario..... | \$ 4,288,037, ou \$ 2.64 par âme. |
| Québec.....  | 13,313,242, ou 11.18 par âme.     |
| Nouv-Brun.   | 2,183,000, ou 7.64 par âme.       |
| Nouv-Ecosse  | 1,849,420, ou 4.76 par âme.       |

Depuis, Québec a payé au total de \$3,000,000; ce qui lui donne un total de \$16,000,000.

Cet état prouve clairement que la province de Québec a bâti elle-même ses chemins de fer, tandis que la Puissance a bâti presque tous ceux des autres provinces.

Plaçons maintenant en vue les recettes des grands chemins de fer canadiens, et voyons quelles seraient celles du *Great Eastern*, en les calculant sur la même base:

|  |          |
|--|----------|
| Le Canada Southern gagne par mille                   | \$11,191 |
| Le Grand Tronc — do                                  | 8,717    |
| Le Great Western — do                                | 5,293    |
| Le chemin du Nord (1882) — do                        | 3,709    |
| Moyenne des lignes canadiennes de plus de 250 milles | 6,686    |
| Dau-dessus de 100 milles — do                        | 5,209    |

Si le *Great Eastern* était encouragé comme le Canada Central, ses grosses recettes seraient de \$2,238,200, son surplus probable, de \$895,280, comme le Grand Tronc, ses recettes seraient de \$1,743,400 son surplus, de \$697,360, comme le Great Western, ses recettes seraient de \$1,058,600, son surplus, de \$433,540 comme le chemin du Nord, ses recettes seraient de \$740,000, et son surplus, de \$296,000.

Ce calcul est fait en supposant que le *Great Eastern* vait de Lévis à Rouses-Point, en passant par Longueuil, distance de 200 milles; or pour continuer ces 200 milles de chemin de fer, il faudrait émettre des débiteurs pour \$4,000,000 qui à 5 o/o produiraient un intérêt annuel de \$200,000; or, toutes les probabilités sont que la ligne rapporterait au moins \$300,000 de recettes nettes chaque année; ce qui couvrirait bien au-delà les intérêts annuels, même à 5 o/o.

Nous livrons ces chiffres à l'ap-

préciation du public, pour qu'ils les étudie et en prenne une sérieuse connaissance. Nous continuerons avec les chiffres encore à étudier et protéger autant que possible la ligne du Grand Oriental ou Great Eastern.

### LA SESSION.

Comme nous l'avons annoncé dans notre feuille de la semaine dernière, le parlement fédéral s'est ouvert jeudi dernier. Le programme officiel mentionne un assez grand nombre de mesures que le gouvernement doit soumettre durant la présente session à la considération des chambres. Plusieurs de ces mesures concernent le Nord-Ouest. Il est aussi question de différents projets de lois sur les faillites, les compagnies d'assurance et la représentation dans le parlement. Un autre projet, important pour les cultivateurs sera aussi soumis à la députation. Cette loi aurait pour but de créer de nouvelles dispositions tendant à protéger les animaux contre les maladies contagieuses. Une loi de cette nature est devenue nécessaire. Car si nous voulons que les animaux de nos fermes nous donnent de bons bénéfices, si nous voulons conserver les marchés qui nous sont ouverts, nous devons faire tout en notre pouvoir pour préserver nos troupeaux de toutes maladies qui les font dépérir et leur ôtent une bonne partie de leur valeur commerciale. Nous croyons qu'une loi sur ce sujet préparée avec tout le soin que comporte son importance produirait d'heureux résultats et nous nous ferons un devoir de reproduire dans nos colonnes les dispositions de cette loi lorsqu'elle sera soumise à la discussion.

Les nouvelles reçues d'Ottawa annoncent que le travail de la session va se faire avec célérité. Les rapports des départements sont presque tous imprimés et distribués et l'on croit que l'état financier sera soumis vers le quinze février. Tant mieux pour tout le monde. — Ce système est le seul raisonnable et nous n'avons jamais compris l'opportunité de convoquer les chambres pour discuter des mesures qui n'avaient pas même encore été mises à l'étude par les personnes qui devaient les préparer. Nous croyons que le ministère est entré dans la bonne voie, que l'ouvrage de la session est préparé, c'est pourquoi nous répétons, tant mieux pour tout le monde.

La Cour de Circuit, présidée par Son Honneur le Juge Caron, vient de rendre une décision importante pour les cultivateurs, dans une cause où MM. Prevost & al étaient appelants, et MM. Bernard & al, intimés. Les appelants se plaignaient de la décision du bureau des délégués des comtés de Vercheres et Chambly qui annulait un procès-verbal fait sous les circonstances suivantes.

Sur requête de certains contribuables de la paroisse de Belœil, un surintendant spécial fut nommé aux fins de préparer un nouveau procès-verbal pour un certain pont situé entièrement dans les limites de la paroisse de Belœil. Le surintendant donna des avis, requis par l'article 796 du Code Municipal, à la porte de l'église de Belœil et procéda à l'examen des lieux et à l'audition des parties intéressées de la paroisse de Belœil. A cette réunion, les intéressés de la paroisse de Belœil avertirent le surintendant que certaines personnes devaient être appelées à contribuer à la construction de ce pont. Le surintendant, après avoir entendu ces récla-

mations et après avoir examiné certains procès verbaux, fit un procès verbal par lequel il appela certains habitants de la paroisse de St-Basile à contribuer à ce pont. Ce procès verbal fut transmis au bureau des délégués, qui mit de côté ce procès-verbal vu que le surintendant n'avait pas donné d'avis aux intéressés de St-Basile.

Cette décision du bureau des délégués était appuyée sur l'article 796 du Code Municipal qui dit: "Le surintendant spécial doit convoquer, tenir et présider une assemblée publique des contribuables intéressés dans l'ouvrage projeté, au jour, à l'heure et au lieu qu'il a fixé et dont il a donné avis public."

Les Appelants, froissés de la décision du bureau des délégués, la portèrent en appel en disant que le surintendant n'était pas obligé de donner avis aux intéressés de St-Basile et qu'il pourrait, nonobstant l'article du code qui vient d'être cité, inclure les contribuables de St-Basile dans ce procès verbal. Les intimés, d'un autre côté, soutenaient qu'en vertu de l'article du Code Municipal, le surintendant était tenu de donner des avis aux intéressés, à ceux de St-Basile comme à ceux de Belœil, qu'il était tenu de convoquer et d'entendre toutes les parties intéressées qui se présentaient devant lui et qu'il ne pouvait pas rendre une décision ou préparer un procès-verbal sans que toutes ces formalités aient été accomplies. Les intimés ajoutaient que les contribuables de St-Basile avaient autant droit à un avis de la part du surintendant que les contribuables de Belœil.

Son Honneur le Juge Caron, après avoir entendu les parties, décida que les intéressés de St-Basile n'avaient pas droit d'exiger l'avis requis par l'article du Code Municipal et qu'on pouvait les appeler à contribuer à la confection des ponts sans leur avoir donné un avis préalable de cette demande.

Cette décision est sans appel.

### SEMI-EDITORIAL.

L'ouverture des Chambres a eu lieu jeudi dernier, à Ottawa, avec la pompe et le cérémonial ordinaires.

Le discours du Trône est assez fade et n'annonce rien de nouveau; c'est dans l'ordre. Jamais un ministre ira dire de suite quels sont ses projets, et comment il s'y prendra pour les faire passer.

M. Linière Taschereau a proposé la réponse au discours du Trône. Il a fait son début d'une manière très honorable pour lui; il a complètement éclipsé le second, M. Townsend, qui aurait assez bien dit, lui aussi, paraît-il.

Une déclaration de sir John Macdonald que nous enregistrons de suite; c'est que le Pacifique Canadien ne demandera rien au Parlement à cette session-ci. *Gratias agimus tibi!*

L'hon. Théodore Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de Québec, vient d'être nommé sénateur, à la place de son frère qui se case dans le fromage ministériel. On pourra dire de l'hon. T. Robitaille, que c'est un homme *veinard*, ou bien que c'est un homme très capable.

Le dévoilement de la statue érigée en l'honneur de sir Geo. E. Cartier, à Ottawa, a eu lieu jeudi dernier avec un éclat et un enthousiasme extraordinaire. Sir John et sir Hector ont parlé tous deux, et très bien. Il y avait une foule énorme, députés, sénateurs, citoyens, conseil municipal d'Ottawa, parents du patriote

honoré, représentants des clubs Cartier de Montréal, Québec, etc., etc.

Cartier a bien mérité cet hommage, car il fut de beaucoup le plus capable des hommes d'Etat canadiens.

Une remarque en passant. Parmi ceux qui brûlaient l'encens, autour de la statue du grand patriote, on en a reconnu qui lui avaient lancé des pierres dans son élection en 1872.

L'hon. juge Johnson a condamné un hôtelier dans ces circonstances-ci. Une femme lui avait fait défense formelle de vendre aucune bière à son mari, ivrogne d'habitude. L'hôtelier ne s'en occupa pas, et continua à lui en vendre. La femme le poursuivit, et la Cour vint de le condamner à payer \$200 de dommages et les frais. Voilà un verre qui coûte cher!

L'hon. juge Papineau s'est prononcé fortement contre ceux qui font le métier d'engendrer des procès entre leurs concitoyens. Dans une cause de Charrette contre Brunelle, un des témoins avait excité Brunelle et lui avait conseillé d'injurier Charrette. Ceci fait, il va trouver Charrette et lui conseille de poursuivre Brunelle en dommages.

La Cour a certainement raison de blâmer fortement ces gens sans pitié qui causent tant de ruines partout où ils sont.

### Assemblée municipale à Longueuil.

Lundi dernier, les contribuables de Longueuil se sont réunis en foule à l'hôtel de ville pour discuter les affaires municipales.

M. J. Bte. Labonté a été unanimement choisi comme président de l'assemblée.

M. B. Normandin, maire sortant de charge, a résumé brièvement toutes les affaires municipales agitées depuis la dernière élection. Voici un résumé: Après avoir donné un état du budget, je déclare que les finances sont en bonne voie de guérison. Je ne crains rien de l'affaire Crevier, et j'ajouterai que la ville en est responsable toute entière, puisqu'elle a voté le règlement. J'ai payé le premier versement que Crevier devait à la corporation, parce qu'il avait pour au moins \$10,000 de moulins en mains, et que je voulais encourager les ouvriers. Si je n'ai pas assisté aux ventes judiciaires de la propriété Crevier, c'est que l'avocat de la corporation ne nous en avait pas avertis. J'ai été arrêté pour parjure; mais j'ai eu l'honneur d'être acquitté avec honorabilité, et je réfère mes adversaires au jugement de M. Desnoyers. J'ai poursuivi ou fait poursuivre M. Sharpe que sur le conseil de nos avocats et dans le seul but de protéger les charretiers de Longueuil; j'ai réussi à faire taxer et payer la compagnie de Navigation de Longueuil, et j'espère que ce printemps M. Filgae mettra un nouveau bateau pour faire le service entre Longueuil et Montréal.

M. le capt. Bourdon prit ensuite la parole; voici en peu de mots, le sens de son discours: J'accuse M. B. Normandin d'avoir fait perdre \$12,000 à la ville de Longueuil avec l'affaire Crevier, puisqu'il a travaillé plus que tout autre à faire adopter cette affaire. Moi, j'ai toujours été contre, parce que M. Crevier ne nous donnait pas toutes les garanties nécessaires. J'accuse le maire actuel d'avoir négligé d'avertir le conseil de la fautive position où se trouvait M. Crevier. Il a été trouvé M. Crevier pour prendre des arrangements en dépit du conseil; et cette entrevue a été cause d'un procès qui a coûté \$250 à la corporation. Je suis en faveur d'ériger

Feuilleton de L'IMPARTIAL.

LES PIEDS-NOIRS.

CHAPITRE VI

UN TERRIBLE DILEMME.

L'esprit humain ne cède jamais, sans lutte, à la pression de circonstances fausses. Il résiste naturellement à la contrainte sous quelque forme qu'elle se présente, et quand il est privé de ce qui lui appartient de droit, il fait un appel à ses forces pour regagner ses privilèges.

Un jeune homme d'un esprit aussi ferme que Kenneth Iverson ne pouvait se soumettre passivement à la violence qu'on lui avait faite. Aussi, songeait-il à tirer parti de l'orgie des voyageurs. Il avait vu avec plaisir leurs fréquentes caresses à la bouteille, craignant seulement qu'ils fussent de taille à résister aux libérales rasades qu'ils absorbaient. Par bonheur, ses mains étaient libres. Une vieille claymore écossaise, toute rouillée, pendait à la muraille, non loin de lui. Que Kenneth put s'en emparer et il en ferait bon usage ! L'idée de la nécessité de placer les deux ivrognes, en travers de la seule issue qu'eût la grotte, lui sourit médiocrement ; mais, comme il savait faire contre fortune bon cœur, il attendit en silence.

Après avoir couché ses hommes, Hagar poussa un billot de bois près d'Iverson et s'assit, les coudes sur les genoux et le menton dans la paume des mains. Elle ressemblait ainsi à un énorme crapeau perché sur un caillou.

Kenneth, qui la considérait attentivement, se rappela qu'il avait un flacon d'eau-de-vie dans son capot de chasse. En changeant de position, avec la négligence apparente d'un dormeur, il tira adroitement le flacon de sa poche et le fit rouler jusqu'aux pieds de la négresse. Celle-ci y jeta un coup d'œil avide, étendit une de ses mains épatées, ramassa l'objet, l'approcha de la lumière, et l'ayant débouché, le flaira avec une sorte de crainte voluptueuse. Ses narines se gonflèrent frémissant, tandis qu'une expression de ravissement allumait son visage d'ébène. Voir, palper, goûter, telle est la commune. Elle baisa le noir goulot de la bouteille, le pressa sur ses lèvres avec tous les transports d'une amante, et avala à long traits la liqueur bénie.

Je vous laisse à penser si Kenneth se félicitait du succès de sa manœuvre. Hagar, ayant une fois commencé ce doux badinage, le trouva trop agréable pour le quitter sans l'achever. Aussi ne cessait-elle de boire que quand elle eût épuisé le liquide jusqu'à la dernière goutte. Elle paraissait inondée de félicité, souriait, éclatait, s'adressait de gentils propos et faisant cent gestes plus drôlatiques les uns que les autres. Mais à la fin, sa grosse tête laineuse vacilla mollement sur ses côssolasses omoplates, son corps s'abandonna à un invincible mouvement de va-et-vient, et elle tomba lourdement sur son siège. Hagar était ivre.

Se plaçant alors sur le côté, Kenneth examina ses gardiens. Ils ronflaient bruyamment. Une des lampes s'était éteinte, l'autre charbonnait en épanchant une clarté blafarde. Notre héros se leva doucement, chercha sa carabine et s'en saisit ainsi que de ces pistolets qui étaient restés sur la table. Muni de ces armes, il s'approcha, aussi prudemment que possible, des voyageurs. Mais Kenneth était trop généreux pour se défaire d'un ennemi sans défense.

—Ce serait un crime ! murmura-t-il.

Après cela, il empoigna la lampe d'une main, enjamba les deux corps et sortit inaperçu de la caverne. Bientôt, il fut sur le bord de l'eau. Le canot était toujours amarré à une roche. Kenneth sauta dedans pour gagner le large au plus vite. Mais il remarqua que les pagais avaient été enlevés. Jean les avait sans doute cachés quelques part. Notre aventurier chercha un mor-

ceau de bois capable de les remplacer. Cette recherche fut complètement inutile. Il ne lui resta qu'à escalader les rochers. C'était une entreprise difficile. Néanmoins, il se résolut à la tenter. Jetant sa carabine sur son dos, Kenneth planta ses pieds dans les anfractuosités du granit, presque perpendiculaire à cet endroit, et, s'aidant des genoux et des mains, il parvint, avec des difficultés extraordinaires, à une petite saillie au milieu de la falaise. Déjà, il se réjouissait de sa réussite, lorsque, subitement, un énorme fragment de roche se détacha de la masse et tomba dans le lac, avec un vacarme épouvantable.

Kenneth comprit que c'en était fait de lui, s'il demeurait dans cette position. Il se reprit à grimper aussitôt, lentement que possible ; mais tout à coup, il vit Jean et Chris qui, sortis de la caverne étaient entrés dans l'eau jusqu'aux genoux et examinaient attentivement la sombre montagne. Le jeune homme s'arrêta et se blottit derrière un angle en retour. Il était à soixante pieds au plus de ces adversaires. Carrier fut le premier à l'apercevoir, quoique sa vue fut encore troublée par les précédentes libations.

—Tiens, le vois-tu ? dit-il à Jean. Il est attaché là comme une chenille à l'écorce d'un arbre. Ah ! je m'en vais lui apprendre de quelle manière on descend les écueils au Texas.

Ces paroles arrivèrent distinctement aux oreilles de Kenneth ; mais Jean, qui n'était pas encore dégrisé, exprima un doute qui le rassura, jusqu'à un certain point.

—Bah ! répondit le Canadien, c'est tout bonnement un morceau de bois mort. Tu vois double.

—C'est ce dont je vais me contrecarrer, riposta Carrier. Allons, à bas, jeune homme, ou je vous envoie une drague de ma façon.

Kenneth ne bougea point. Il ressemblait assez à un tronc d'arbre ou à une fissure de la roche ; mais les yeux de Chris étaient difficiles à tromper. Il coucha Iverson en joue. Par bonheur, le ciel était obscur et les nerfs de Carrier tremblaient. Quoiqu'ils fussent enveloppés d'ombres, Kenneth distingua ce mouvement hostile. Il peut s'imaginer quelles émotions l'agitèrent. Le coup partit ; une balle frappa la roche et fit voler des éclats autour d'Iverson-mais sangle-toucher. Carrier, qui s'attendait à le voir tomber, se tourna vers son compagnon, en maudissant un blasphème de désappointement.

—Mille tonnerre ! je l'ai manqué. Donne-moi ta carabine, Jean.

—Non, ma foi, répondit celui-ci. Tu es trop sot pour tirer. S'il y a quelque chose, je saurai bien m'en assurer.

—Toi ! tu ne vois pas même le rocher, dit Carrier avec dédain et en se retirant à l'orifice de la caverne, où il commença à recharger son arme.

—Ce serait une sottise de rester ici pour se faire tuer, comme un ours sur un arbre, pensa Kenneth se mettant en devoir de continuer son ascension. Mais, en ce moment, une balle, partie de la carabine de Jean, lui affleura la joue. Cet avertissement du péril n'atât pas à négliger. Il redoubla d'énergie, pour arriver au faite de la falaise.

—Il grouille ! il grouille ! cria Jean ; vite, vite, Carrier !

Ce dernier avait fini de recharger sa carabine. Il accourut en disant :

—Est-ce un morceau de bois, stupe mule ?

Puis s'adressant à Kenneth :

—Entendez raison et descendez, monsieur. Une chute, de l'endroit où vous êtes, vous rendrait méconnaissable à vos amis. Après une pareille dégringolade, pas un corollaire ne serait capable d'établir votre identité.

En manière de réponse, Kenneth fit rouler un morceau de roche, et les voyageurs, craignant d'être atteints, rentrèrent dans le souterrain.

Mais à peine le projectile était-il arrivé au terme de sa course que Carrier reparut.

—Je vous avertis que je fais feu, cria-t-il.

Kenneth était pendant ce temps parvenu à une projection de la roche, en avant de laquelle se dressait un bloc de pierre, tombé sans doute d'une arête supérieure. Il se réfugia derrière, en se ramassant, autant que possible sur lui-même.

—Miserable, murmura-t-il si ton

coup m'est fatal, au moins tu n'auras pas le plaisir de me voir mourir.

Carrier chercha une position d'où il pût tirer. Puis, doutant de la fermeté de son bras, il appuya sa carabine sur la roche et attendit qu'un échappée de lumière lui montrât une partie du corps de Kenneth restée à découvert. La profondeur des ténèbres arracha de fréquents jurons au bandit.

Le cœur d'Iverson battait fort. Aussi, sa situation était-elle terrible. Il essaya de se rappeler les nombreuses occasions où il avait bravé la mort et de se fortifier par le souvenir des dangers passés. Mais rien, pas même son dernier duel, ne lui parut aussi affreux que l'incertitude qui le poignait.

Soudain, Carrier, dont les yeux perçaient l'obscurité, changea d'attitude. La tête s'inclina vers le canon de sa carabine. Il y eut un instant de silence accablant pour Kenneth et une détonation retentit.

—Je l'ai, cette fois ! cria le voyageur.

—Non, pas encore, répliqua Kenneth se dressant à demi ; tu m'as manqué, détestable assassin !

Le jeune homme avait été sa carabine de dessus son dos ; mais il avait tant de peine à se maintenir en équilibre que cette arme ne pouvait lui servir. Ses yeux cherchaient anxieusement en haut et en bas un lieu plus sûr. Mais, ô douleur ! il lui était impossible de monter ou de revenir sur ses pas. Il fut sur le point de s'abandonner au désespoir. La nécessité lui suggéra un expédient. Tâchons, se dit-il, de déplacer ce bloc de pierre. Si j'y parviens, il tombera dans le lac et me laissera une niche suffisante pour me cacher.

Alors, il applique son épaule contre le bloc qui s'ébranle, chancelle, et roule avec un effroyable fracas au milieu des eaux. Enchanté de cet heureux résultat, et renaissant à l'espérance, Kenneth se jette dans l'algèbre, où était enclouée depuis des siècles cette molette de granit. Là, tapi comme un renard dans un terrier, Kenneth put se reposer un instant, certain de n'avoir rien à craindre des carabines de ses ennemis. S'agissant ensuite que toute tentative de descente lui serait interdite, tant que Chris et Jean seraient vivants, il se décide à faire usage de son arme. Il ajuste le premier ; mais un scintillement du canon met sur ses gardes Carrier, qui se retire avec Jean dans la caverne.

Kenneth les guetta vainement jusqu'à l'aurore, ils ne se montrèrent point.

Quand le soleil se leva, notre héros voulut reconnaître sa position. Elle était aussi affreuse que possible. Nul moyen de se sauver, soit par en haut, soit par en bas. Toute retraite était coupée. Il n'avait d'autre ressource que de mourir de faim ou de se précipiter dans le lac. L'idée du suicide flotta une seconde devant son esprit, mais il se hâta de la repousser de peur de succomber à ses tentations. Notant son mouchoir au bout de la baguette de sa carabine, il la ficha dans une fente au-dessus de son sépulchre de roc, dans l'espérance d'attirer sur ce lieu les regards de quelque trappeur.

La journée s'écoula lentement. La soif et la faim commencèrent à torturer le malheureux jeune homme. Déterminé à faire tout ce qui dépendait de lui pour échapper à cet horrible dilemme, il chargea et déchargea plusieurs fois sa carabine à des intervalles réguliers. Vers cinq heures du soir, épuisé de fatigue physique et morale, Kenneth s'accroupit sur la pierre, en se demandant encore si le ne valait pas mieux en finir d'un seul coup que de périr, après une atroce agonie. Il était enseveli dans un abîme de réflexions lugubres, lorsque les aboiements d'un chien arrivèrent à lui. D'abord, Kenneth craignit d'être le jouet d'une hallucination. Il se mit sur son séant, écouta. Les aboiements continuaient. Haletant, tremblant d'émotion, le jeune homme fit feu de sa carabine et de ses deux pistolets. Les cris du chien paraissaient du sommet de la montagne et descendaient jusqu'à lui. Une voix d'homme, appelant l'animal succéda à ces aboiements.

—A moi ! moi ! exclama Kenneth. Mais il ne reçut aucune réponse.

—A moi ! moi ! répéta-t-il jusqu'à s'égoïsser.

Le chien ne cessait d'aboyer.

Assis sur son train de derrière, à la pointe de la falaise, il semblait

sourd aux sommations de son maître.

—O fidèle ami de l'homme, ne m'abandonne pas, lui cria Kenneth, en s'avancant sur le bord de la saillie pour tâcher de voir le quadrupède.

Inclinant son buste à gauche, il aperçut enfin un chien-loup, aux longs poils fauves, au corps décharné. Mais comprenez sa joie ! dans ce chien il reconnut le compagnon de Nick Whiffles. Son cœur palpita si violemment, que pour ne pas cheoir, il fut obligé de se cramponner aux angles du roc. La pensée que Nick Whiffles était si près et ignorait son affreuse situation l'accablait. Il n'osait ni s'en rapporter à ses sens ni regarder davantage le chien. Au bout de quelques minutes, un peu remis de ses sensations, il revint à la niche, et renouela son feu avec une ardeur fébrile.

—Ici ! que diable qu'est-ce là ? fit une voix familière à Kenneth.

Le chien poussa un aboiement plaintif, comme pour dire à son maître que sa présence était nécessaire.

Kenneth avait épuisé toutes ses munitions.

—Qu'y a-t-il ? Allons, Firebug, voyons ce que c'est.

L'espérance ranima Kenneth. Ce fut avec une joie indicible qu'il entendit les pas du cheval de son ami.

—Mais qu'y a-t-il ? est-tu enragé ? disait Nick s'adressant au chien.

A ces remarques, Calamité répliqua en grattant avec ses pattes, jappant, et penchant son museau par-dessus la falaise.

—Calamité ! Calamité ! je t'avais toujours considéré comme un animal raisonnable et intelligent ; mais je veux être scalpé si tu n'as pas perdu le bon sens. Pour l'amour du ciel, que regardes-tu ?

Kenneth, presque défaillant, appela faiblement Nick ; et Calamité, agrippé à sa queue, en sautant triomphalement devant son maître.

—Il me semble que j'ai entendu un son humain ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Hum ! il doit y avoir ici quelque chose dans une maudite petite difficulté.

Une voix, à peine perceptible, répondit d'en bas.

—Ce diable de Calamité, il en sait plus que moi, fit Nick. Tonnerre, il se passe quelque chose d'étrange !

Ce disant, Whiffles mit pied à terre, s'étendit sur la roche et dirigea ses regards le long de la pente.

—Qu'est-ce qu'y a-t-il ?

—C'est moi, Kenneth Iverson, répondit le jeune homme, rassemblant toutes ses forces pour hausser la voix.

—Castors et loutres ! exclama Nick ; comment vous êtes-vous logé dans une place aussi peu commode ?

—Je vous dirai tout, quand vous m'en aurez tiré, mon ami.

—Vous en tirer, vous en tirer ! c'est plus facile à dire qu'à faire, je le jure, oui bien, votre serviteur ! Le diable lui-même ne pourrait s'en tirer. C'est là une polissonne de difficulté, pas du tout facile à surmonter, répondit emphatiquement Nick.

—Votre habileté..... commença Kenneth.

—Mon habileté ! elle est jolie, oui bien. Tout ce que je puis faire, c'est de vous donner ma bénédiction et de m'en aller. Si vous avez quelque chose à mander à vos amis, je m'en chargerai. Cependant, je m'en vais descendre, pour voir quelle tournure a l'affaire, vue d'en bas—pourvu qu'il y ait moyen de s'y rendre encore !

—Ah ! je me sens aussi bien que si j'étais déjà dehors, repartit joyusement Kenneth.

—Alors, vous envisagez avec plus d'assurance que moi un cas désespéré ; car je veux être pendu si ce n'est pas la plus vilaine position où j'aie jamais vu créature humaine. Allons, Calamité, conduis-moi au lac, sans que je me torde le cou.

—Un moment, dit Kenneth. Faites attention ; Chris Carrier et Jean Brand sont peut-être en bas.

—Oh ! ils ont mis la main à la pâte ! bien, bien, mes gars ; nous nous retrouverons !

En prononçant ces mots, il s'éloigna. Le son de ses pas, distinct d'abord, finit par s'éteindre dans le lointain. De temps en temps toutefois, Kenneth entendait sa voix, alors que Whiffles adressait une parole amicale à son chien.

CHAPITRE VII.

ABRAM HAMMET.

Au bout de trois quarts d'heure, qui parurent trois siècles à Kenneth, Nick se montra au pied de la falaise. Il étudia les lieux et se mit activement à l'œuvre. L'escalade était hérissée d'obstacles et de dangers. Mais, tantôt faisant poignée et marchepied des saillies de la roche, tantôt se taillant des degrés avec sa hachette, il travailla si bien qu'en moins de deux heures, il arrivait auprès de Kenneth et l'aidait à descendre de son perchoir. Une fois en bas, le jeune homme chercha des yeux le canot. Il avait disparu. Jean et Chris l'avaient sans doute emmené avec eux durant la nuit.

Une légère discussion s'éleva entre les deux amis pour savoir s'ils entreraient dans la caverne. Cette idée était impolitique, aussi l'abandonnèrent-ils.

—Suivez-moi, dit Nick, et je vais vous montrer un meilleur chemin pour monter là-haut. Calamité m'a guidé comme un tambour-major, par une diablerie de route que je n'aurais pas trouvée tout seul. Ce n'est pas qu'elle fût des plus commodes, hum ! Mais, prenez un coup, jeune homme, car vous avez l'air d'un fantôme. C'était tout de même un méchant site que vous aviez choisi là pour planter votre tente.

Kenneth mouilla ses lèvres au flacon que Nick lui avait passé.

—Mais, du diable, continua celui-ci, si mon grand-père ne s'était pas mis dans de plus mauvais draps, un jour, pendant qu'il faisait le tour du monde. Il voyageait toujours dans une voiture à un cheval, vîrée devant-derrrière, de façon à voir tout ce qu'on pouvait voir, eh ! eh ! Or donc, un jour, il lui prit fantaisie de grimper sur le mont Vésuve, histoire de se recréer l'imagination et de donner un peu d'exercice à son cheval, qui fainéantait depuis un bout de tem s à l'écurie.

—Voilà une nouvelle manière de monter au Vésuve, dit Kenneth en souriant.

—Bénie soit votre simplicité ! Cette manière était très commune du temps de mon grand-père. Je vous disais donc qu'il se promenait sur le Vésuve. Comme c'était un dimanche l'institution était religieusement calme. Mais, comme mon oncle tournait autour du cratère.

—Grand-père, suggéra Kenneth.

—J'ai dit, grand-père ! Comme mon grand-père tournait le cratère, une des roues dépassa le bord, et, paf ! mon oncle fit la culbute dans le trou, quoique heureusement pour l'humanité, il eût laissé ses manuscrits, collections et rares spécimens dans la voiture, qui reprit son équilibre dès que mon grand-père eût été versé. Et voilà mon oncle dégringolé à plus de cent pieds, si ces calculs sont justes.

—Je suppose qu'il fut grièvement blessé ! fit Kenneth.

—Lui ! je vous en souhaite ! pas le moins du monde, répliqua Nick avec une imperturbable tranquillité. Il tomba sur un lit de cendres tièdes et m'a assuré n'avoir jamais éprouvé une sensation plus agréable, quoiqu'il s'éleva une sorte de poudre qui empêcha mon grand-père d'écrire une description détaillée de l'intérieur. Convenez que c'était bien ennuoyant ! Mon grand-père essaya de voir le fond. Mais je vous en fiche ! C'était si creux, si creux, qu'on aurait pu regarder pendant deux jours sans apercevoir la fin finale. Mon grand-père était d'opinion que ça avait été habité par des pirates. Pourtant, il ne put jamais expliquer complètement à la satisfaction de ses amis, comment les pirates entraient et sortaient.

—Et comment sortit-il lui-même ?

—A l'éruption suivante, répondit Nick avec une merveilleuse gravité. Elle vous le souleva du trou, et par un vrai hasard, il tomba sur son siège dans sa voiture.

Durant cette mirabolante narration, Nick s'était frayé un chemin sur la rive du lac, —souvent forcé de se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture parfois se suspendant à des pointes de rocher, les étreignant avec ses bras et ses jambes pour réussir à se placer dessus, et aidant ensuite Kenneth à le rejoindre, Calamité remplissait avec sagacité son rôle de guide. Grâce à lui, ils arrivèrent sains et saufs, mais non sans peine,

des quais ici, à Longueuil; l'an dernier, j'ai rencontré Sir Hector, et lui en ai parlé; cette année des ingénieurs sont venus faire des sondages sur les battures, et j'espère que sous peu nous aurons notre commission du hâvre.

MM. les conseillers Gélinau, Chs. Poirier, Bordua, Frs. Poirier et D. Brissette ont aussi adressé quelques mots, s'attaquant les uns les autres sans crier gare.

La discussion a été bonne, mais nous aimerions un langage plus parlementaire, si c'est possible.

Pétition au Gouvernement Fédéral

Des citoyens éminents du comté de Chambly font circuler une requête qui se couvre rapidement de signatures priant le gouvernement fédéral de vouloir bien construire un nouveau quai à Longueuil.

Les pétitionnaires prétendent avec raison que ce serait une très grande amélioration pour le commerce et le public voyageur.

Le gouvernement qui fait des efforts suivis pour encourager les industries et le commerce, jusqu'au point de voter des millions de piastres pour le développement éventuel du Far West canadien, pourra peut-être trouver quelques bribes pour faciliter le commerce chez nous.

Aussi, comme nous n'avons pas été gâtés par trop grandes et trop nombreuses faveurs des gouvernements et nous rappelant l'adage: "Que les petits cadeaux entretiennent l'amitié," nous espérons que l'honorable Ministre des Travaux Publics, Sir Hector Langevin, trouvera à propos d'étudier cette question si importante pour notre comté de Chambly.

Nous n'éprouvons aucune anxiété à ce sujet, car chaque fois qu'il s'agit de faire faire un pas en avant aux industries et au commerce, on a toujours vu les Honorables Ministres se dévouant et travaillant harmonieusement ensemble pour l'avancement du pays.

Longueuil.

Nous lisons dans le Star de lundi: "Le public sera sans doute heureux d'apprendre que grâce aux efforts répétés de M. B. Normandin, maire de Longueuil, il y a toute probabilité qu'une nouvelle ligne de bateaux traversiers sera établie entre cette localité et le quai de l'île à Montréal; ce serait le capitaine Filgate qui en ferait le service, avec ses magnifiques bateaux."

Longueuil a maintenant communication téléphonique avec Montréal.

Boucherville.

A la séance du Conseil, tenue le 2 février courant, le Dr Demers a été élu maire du village de Boucherville, sans opposition.

M. La Normandin a résigné comme secrétaire. Mr. Victor Normandin est engagé comme secrétaire avec un salaire de \$115 par année.

Nécrologie.

C'est avec peine que nous apprenons le décès de Dame Marie Louise Chagnon, née Pelletier âgée de 23 ans, épouse de notre estimé concitoyen, J. M. E. Chagnon, Ecr. avocat et nièce de L. P. Duvernay, Ecr.

Elle était la petite fille du patriote Ludger Duvernay, fondateur de la société St. Jean-Baptiste.

Elle laisse un enfant d'un mois. Nous offrons nos condoléances les plus sincères à la famille éplorée, dans cette suprême affliction.

La Mairie à St Constant.

A une session spéciale du conseil tenue le 26 Janvier, Monsieur Odilon Longtin, président des syndics pour l'élection de la nouvelle église de St Constant, a été élu maire de cette paroisse pour la seconde fois.

En continuant de donner leur confiance à M. Longtin, les citoyens de St. Constant font preuve de beaucoup de sens, car leur premier magistrat possède toutes les aptitudes voulues pour l'exercice des charges publiques. Afin de le dédommager un peu des sacrifices qu'il s'attache à sa position, les nombreux amis de M. Longtin se réuniront chez lui et lui présenteront une adresse et un cadeau. Le récipiendaire fit largement les honneurs de sa maison et jamais soirée ne fut plus joyeuse.

Une étrange affaire.

On sait quelle foule il y avait sur le Champ de Mars jeudi soir; parmi cette population considérable et pas bien loin de la tour, se trouvaient trois jeunes filles, Delima Lafontaine âgée de 17 ans, et deux filles du nom de Chartrand, amies de la première. Elles étaient à admirer toutes trois les pièces pyrotechniques lorsque tout à coup, l'une d'elles, Delima Lafontaine, tomba comme terrassée. Les deux amies aidées de leurs voisins la relevèrent aussitôt; le sang lui coulait à flots dans la figure et la pauvre jeune fille était évanouie. On courut la transporter chez le docteur Rousseau qui la ramena à la vie et l'examina. Il constata que son chapeau avait été percé comme par un instrument tranchant et que la blessure sur la tête avait été faite par un instrument de même espèce.

La blessure est sérieuse, et les médecins craignent beaucoup pour les jours de la jeune fille. On ignore qu'elle a été la cause de ce malheureux événement: est-ce la main d'un meurtrier? on dit que la jeune fille avait plusieurs admirateurs jaloux l'un de l'autre, ou a-t-elle été frappée par quelque pièce pyrotechnique? c'est ce que les agents de police cherchent actuellement à découvrir.

JUDICIAIRE.

Dans une cause de Ross vs. Trudeau, de Longueuil, la Cour de Révision a confirmé le jugement de la Cour Supérieure, condamnant le défendeur à payer \$30.00 de dommages et les frais.

L'hon. Juge Papineau a fait remarquer aux avocats que dans un plaidoyer à une action en dommages pour injures il ne faut pas répéter ces injures contre le plaignant; car ces sortes de plaidoyers sont très mal vus par les Juges.

Invention.

Une nouvelle machine qui fabrique 2,000 épingles par minute vient d'être inventée. Quatre personnes seulement suffisent pour faire fonctionner ce mécanisme extraordinaire.

La Commune de Laprairie.

L'hon. juge Jetté vient de rendre un jugement très intéressant pour les habitants de Laprairie; ce jugement a été rendu dans une cause de Barbeau et al. vs le président et les syndics de Laprairie.

Chacun sait que la Commune de Laprairie appartenait en premier lieu aux Jésuites.

En 1694, par acte passé devant Mire Badeau, notaire royal, les Jésuites donnaient le terrain qui forme la Commune aux habitants de la paroisse de Laprairie, pour en jouir en commun, mais à la condition spéciale qu'on ne pourrait aliéner cette commune en aucune façon, soit par vente, soit par louage, hypothèque, etc.

En 1822, l'Etat passa un statut spécial qui créa un bureau de direction pour régir les affaires de la Commune; ce bureau est composé d'un président et de quatre syndics, choisis parmi les propriétaires de Laprairie; mais, ajoute l'honorable juge, il faut remarquer que cet acte de 1822 ne change en rien les conditions de la donation de 1694.

En novembre 1883, les défendeurs, id est, le corps des syndics louèrent une partie de la Commune au lieutenant-colonel Brosseau; M. Barbeau et les autres demandeurs qui sont communistes, qui ont droit à la Commune entière, poursuivirent les syndics pour faire annuler leurs résolutions de novembre 1883.

Les syndics ont plaidé que la partie louée était stérile, que c'était pour rencontrer les dépenses de la Commune; que, d'ailleurs, on l'avait déjà loué auparavant, et que l'emplacement du Fort-Neuf était une partie de la Commune; que la compagnie du chemin de fer Atlantique et St. Laurent avait obtenu une partie de la Commune. Mais le juge n'a pas trouvé ces raisons suffisantes; en face des clauses si claires de l'acte de 1694, il a cassé les résolutions de 1883, et maintenu l'exécution pleine et entière de l'acte de 1694.

Voilà un jugement basé sur un titre de près de 200 ans. Tous les citoyens de Laprairie seront heureux de voir leurs droits se conserver aussi intacts en dépit du temps et des faux précédents.

Diocèse de Contrecoeur.

Il circule dans une certaine société, qui a lieu de se croire bien renseignée, une rumeur allant à dire qu'une lettre très importante a été reçue de Rome au sujet de la division du diocèse de Trois-Rivières. Au dire de cette lettre un nouveau diocèse sera formé de certaines parties des diocèses de Montréal et de St-Hyacinthe. Il comprendra la partie sud du premier diocèse et la partie nord du second, c'est-à-dire le triangle formé par le St-Laurent et le Richelieu.

On dit que M. Gravel, de St-Hyacinthe et qui est actuellement à Rome en qualité de Grand Vicair de l'Archevêque de Québec, sera nommé au nouveau siège épiscopal qui sera à Contrecoeur.

Cette nouvelle a créé une vive sensation dans les cercles ecclésiastiques, car elle provient d'une source qui jouit de la plus grande autorité.

De plus on dit que Mgr Marquis sera appelé au siège épiscopal de Nicolet.

SOREL.

Le commerce des denrées et des céréales dans Berthier, St-Cuthbert et St-Barthélemy est plus ou moins lent. Les greniers et les granges sont remplis, mais les cultivateurs sont récalcitrants et les commerçants ne veulent pas démorner des prix qu'ils ont décidé de payer.

L'avoine de meilleure qualité se vend 40c., les pois 70c., le blé 80c. Le foin, selon la qualité, s'achète à \$4, \$5, et \$6.

Dîners Officiels.

Quatre dîners officiels seront donnés pendant la session pour permettre au gouverneur général d'inviter tous les sénateurs et les membres de la chambre des communes. Comme le carême commence cette année le 18 février, il est probable que ces quatre dîners se suivront à de courts intervalles.

Un grand projet

Quelques journaux annoncent qu'il est question de former une compagnie puissante pour la construction d'un chemin de fer, sur notre côte nord, partant de Québec allant à Belle-Ile. La distance de ce premier endroit, à Blanc Sablon, limite nord est de la province de Québec, est de 647 milles géographiques, et de là à Belle-Ile, 60 milles, soit en tout 707 milles de Québec à Belle-Ile. Ce chemin de fer projeté diminuerait la traversée d'Europe en steamers, d'au-delà de 72 heures; Mais il coûte au des millions et nous ne voyons pas la possibilité de la construction.

LES VOLEURS DE LA LONGUE-POINTE

Cinq arrestations. — Gîbler de pénitencier. — Faux cocher. — Nouveaux Détails.

Cette fois les détectives de Montréal ont réussi à mettre la main sur les malfaiteurs qui ont enlevé le coffre-fort de l'Hôtel Dorais, à la Longue-Pointe, pendant la nuit de lundi.

Le numéro du cocher trouvé sur la glace à côté du coffre de sûreté était pour les policiers un jalon dont ils se sont habilement servis et qui a amené l'arrestation des coupables.

En feuilletant les registres des licences on a trouvé finalement le nom du propriétaire du numéro; c'est un nommé Munday, charretier. On alla le trouver et on apprit qu'il n'était pas sorti pendant la nuit du vol, mais que son frère, Patrick Munday, qui a un cheval, avait pris la voiture et n'était rentré que le matin.

Patrick fut arrêté et après un long interrogatoire, il finit par donner avec beaucoup de réticences le signalement de cinq individus sur lesquels la police avait l'œil depuis quelques temps.

A deux heures et demie les détectives Callen, Robinson, Richardson, Arcand, Naegle et le constable Proulx, qui le premier avait appris le vol, se rendirent rue Saint Antoine, No. 1523 où on croyait trouver les individus soupçonnés.

C'est une maison de pension tenue par Madame veuve A. Manuel.

Aux questions qu'on lui posa celle-ci répondit qu'elle n'avait, en ce moment, aucun pensionnaire et l'air d'assurance et d'honnêteté de cette femme avaient tellement convaincus les détectives qu'ils étaient sur le point de se retirer, quand ils virent des cendres un individu portant une valise qu'il déposa sur un canapé.

Un second, également porteur d'une valise, arriva bientôt, puis un troisième et enfin un quatrième.

On les questionna et on leur dit d'ouvrir leurs valises, ce qu'ils firent d'assez mauvaise grâce. Dans l'une d'elles, on trouva des outils de voleurs et une cartouche de dynamite longue de huit pouces et large de un pouce, marquée: "Hercules, No. 1, XX."

Les détectives, convaincus qu'ils tenaient les gens qu'ils cherchaient, prirent leurs revolvers et ordonnèrent aux quatre hommes de lever les mains. Ils obéirent et on leur passa les menottes. Deux d'entre eux avaient des pistolets dans leurs poches.

On les conduisit au poste central de police, et ils déclarèrent se nommer: William Harris, commis de barre, vingt-huit ans, de Toronto; Benjamin Blondin, vingt-six ans, commerçant, de Toronto; Georges Howard, 39 ans, charpentier, de Londres; Walter H. Brown, marin, 38 ans, de Québec.

Munday confronté avec eux dit qu'il ne les connaissait pas et ne les avait jamais vus.

Tous les quatre se disposaient à prendre le train de trois heures pour se rendre aux Etats-Unis, et si les détectives n'étaient arrivés juste à temps, il est évident qu'ils allaient échapper à la justice.

Le cinquième voleur qui n'a pas encore été arrêté est croit-on le fameux Knox qui a été soupçonné d'être l'un des auteurs du vol commis chez M. Lefebvre, il y a un mois environ, mais qu'on a été forcé de remettre en liberté faute de preuve.

Madame Manuel voyant ses pensionnaires arrêtés finit par avouer qu'ils logeaient chez elle depuis une dizaine de jours et que la nuit du vol de la Longue-Pointe, ils n'étaient rentrés qu'à cinq heures du matin.

On a su aussi qu'ils étaient allés lundi soir, vers neuf heures et demie, dans un hôtel, coin des rues Laguchetière et Saint-Constant, tenu par M. Saint-André, comme ils en avaient l'habitude depuis quelques jours et y avaient joué aux cartes et au pigeon-hole jusqu'à onze heures et demie.

Quelques minutes avant minuit, M. Saint-André leur fit observer que l'heure de fermer avançait et l'un des joueurs lui dit que sa pendule n'était pas juste et que, du reste, ils partiraient aussitôt qu'un de leurs amis qu'ils attendaient serait arrivé.

Presqu'au même instant un homme entra, c'était Patrick Munday, qui leur dit que la voiture était prête. Ils partirent tous ensemble.

M. Saint-André les a parfaitement reconnus hier matin.

Comme nous venons de le dire, ces individus venaient presque tous les soirs dans ce hôtel, ils buvaient peu et étaient très tranquilles.

M. Louis Dutoit, forgeron de la Longue-Pointe, a reconnu hier matin comme lui appartenant, les outils trouvés à côté du coffre de sûreté de M. Dorais et il a constaté qu'on les lui a pris pendant la nuit du vol.

Patrick Munday a déjà subi une condamnation à quatre ans de pénitencier, pour vol avec la complicité d'un nommé Montgomery que l'on suppose être l'un des quatre individus arrêtés en dernier lieu.

Tous affirment ne pas se connaître et jusqu'ici il a été impossible de tirer d'eux aucun renseignement.

Ils protestent de leur innocence, mais ne peuvent expliquer l'emploi de leur temps pendant la nuit du vol dont on les accuse. On a trouvé chez Munday un pardessus qui a été volé dernièrement chez M. John Marcell, au coin des rues Fulford et Bonaventure, pendant la nuit où on a brisé son coffre-fort.

On a donc lieu de supposer que c'est la même bande qui a commis les deux vols.

UN CRIME MONSTRUEUX.

Ottawa, 4.—L'on vient justement de recevoir du canton de Gloucester, le récit d'un horrible crime qui aurait été commis. Il paraîtrait que le genre et la fille d'une vieille femme auraient traîné cette pauvre malheureuse en dehors de la maison et l'auraient laissée là dans la neige où les monstres espéraient qu'elle mourrait de froid.

Quelques personnes du voisinage, ayant entendu les gémissements de la pauvre vieille, coururent à son secours et lui donnèrent asile pour la nuit. Comme ses parents refusaient de la recevoir, il la firent conduire à l'hôpital protestant hier, où elle est aujourd'hui dans un état très critique.

INFANTICIDE.

Une fille-mère. — Séduction. On a appris, hier soir, qu'un infanticide avait été commis à Montréal, et que la mère avait été conduite à l'hôpital Notre-Dame.

Un des reporters de LA PRESSE s'est rendu, aujourd'hui, près de la malade accusée, et a recueilli les renseignements suivants:

Célanie Huard, âgée de 22 ans, dont la famille habite la rue Saint-Jacques, à Québec, est venue à Montréal vers la fin du mois de février 1884, et est entrée au service d'un commerçant de la rue Sainte-Catherine.

Peu de temps après elle dit avoir fait la connaissance d'un étudiant en médecine demeurant dans la même rue, et bientôt leur intimité devint si grande qu'il lui fut impossible de cacher sa faute.

Lundi matin, la jeune fille fut prise de douleurs très fortes et elle se rendit dans les cabinets d'aisance, situés dans la cour, et mit au monde un enfant quelle jeta dans la fosse.

Elle rentra plus tard à la maison, et ses maîtres la voyant très malade, la firent transporter à l'hôpital Notre-Dame.

NOS VOYAGEURS CANADIENS

Décidément, le Petit Jésus m'a envoyé mon présent de Noël. Ce n'était pourtant pas facile de remplir mes grosses boîtes savoyages; mais il y est parvenu. La veille de Noël, comme vous le savez, j'ai dû grimper à travers monts et rocs, et le jour de Noël j'ai dû parcourir le désert, sable jusqu'aux genoux. Calvaire et sabbat! tel a été mon présent.

Toutefois, à quelque chose malheur est bon, puisqu'il m'est donné de me rapprocher de vous à deux jours d'intervalle. C'est l'objet de cette lettre écrite en plein soleil et en présence de l'endroit où beaucoup de gens se sont noyés. Le fleuve ne semble pas s'en douter car il coule toujours en faisant rayonner ses vagues argentées. Attaché à une escouade de soldats, army hospital corps, nous avons six bateaux, et quels bateaux!... Des bateaux devenus informés à la suite de leurs longs services. Aussi je suppose qu'on nous les a données pour nous entretenir la main, c'est-à-dire afin de s'assurer si nous sommes capables d'arranger bras et jambes comme nous sommes obligés de soigner nos bateaux. N'ayant pu aller sur le bateau comme il le fallait, mon chef de service, le Dr Nelson, a dû prendre charge d'un bateau, moi d'un autre. Le Dr Nelson, premier en tête, faisant fonction d'Amiral et donnant l'exemple, a défoncé son bateau trois fois en deux jours. Beau début! Le mien s'est ensuite défoncé, mais grâce à un bandage et à un emplâtre nous avons pu continuer notre route et rester toujours bon premier. C'était le jour de la Noël, nous filions comme le vent et je fredonnais des Noëls. Tout à coup, trois de nos bateaux sont en détresse!... Ne pouvant nous arrêter dans notre course vertigineuse, nous les laissons à leur malheureux sort et nous filons de l'avant. Rendus à destination, notre premier soin est d'aller porter secours à nos infortunés compagnons, et je trouve le Dr Nelson en train de faire de la cuisine. Il était cuisinier en chef pour lui et ses collègues.

Au total, trois bateaux défoncés, ce qui nous oblige d'attendre qu'ils soient réparés, pas de perte de vie, mais écoulement complet de mes boîtes sauvages dans la noirceur aride du désert. Cette journée me coûte une paire de bottes que j'ajouterai au prix d'un ratelier que je vais être obligé de m'acheter, pour remplacer mes dents que le biscuit me mange pendant que je le mange. Puis nous prenons toutes ces aventures très philosophiquement.

Cet arrêt m'engage à faire quelques excursions, comme par toute l'Égypte, des ruines s'élevaient à notre vue. Ici, des barques arabes dont la carcasse pendue aux flancs des rochers comme des mollusques. Soudainement parlant français; plus loin des os de chameaux morts à la peine et semblant nous dire: voilà le sort qui vous attend... En effet, c'est une rude campagne, car au dire d'un vieux officier anglais, vingt ans de services, il n'en a ni vu ni faite de pareille.

"C'est une campagne digne du temps des Romains, disent-ils, et sans vos Canadiens nous ne serions jamais arrivés dans ce pays de chien." Vous voyez que nos voyageurs ont su maintenir loin et haut leur réputation, non seulement comme canotiers, mais aussi comme hommes de cœur et de courage. Aussi, tout dernièrement, deux jeunes gens, dont je regrette de ne pouvoir donner les noms, ont, au péril de leur vie, sauvé plusieurs soldats anglais. Les officiers anglais en ont pris bonne note, et nul doute que l'Angleterre se rappellera de tant de dévouements, de sacrifices obscurs et de tombes laissées à la garde des bêtes fauves!

Déjà, plusieurs officiers supérieurs, ont récompensé prudemment quelques-uns de nos hommes, tant ils ont été empoignés d'admiration pour eux!

Toutes ces choses la réjouissant le cœur je suis heureux de vous les faire connaître. Malgré cette gloire éphémère et peu lucrative, nos voyageurs aspirent à recevoir leurs foyers au plus vite, convaincus que les joies de la famille et que la vue du clocher leur fera oublier tant de souffrances. Aussi douterais-je beaucoup du succès de l'expédition, si on organisait demain une expédition volontaire de quatre cents Canadiens pour aller au pays de "quelques arpents de neige!"

Neige! oui, si vous voulez bien, mais creux chauds et ardents comme le soleil du Soudan.

Quelle différence, grands dieux! avec la race Égyptienne qui hâte comme des chaux en conduisant les bateaux qu'elle brise pour ne pas les monter!

J'ai si peu de confiance et d'estime pour ces gens-là que je me demande si les soldats Égyptiens ne tourneront pas casaque contre les Anglais. Cela s'est déjà vu. Je ne devrais pas dire soldats, car ils sont parents, sales, au fu et au foï avec leurs officiers. Je crois cependant qu'ils deviendraient bons, s'ils étaient européens.

Voici un échantillon de ce que j'ai vu. C'était à Wady-Halfa. Un corps de garde égyptien allait être relevé par des soldats anglais; la sentinelle égyptienne les voit arriver et au lieu d'appeler la vieille garde, elle se met à leur rire au nez. Le sous-officier anglais appelle le sous-officier égyptien; celui-ci sort en bras de chemise, et la sentinelle dépose son fusil, l'aide à passer sa tunique et à mettre ses accoutrements. La sentinelle a de même habillé tous les autres.

Je vous écrirai à la première occasion, car nos bateaux sont arrangés et nous allons partir.

GASTON P. LABAT, Soudan, 30 décembre 1884.

NÉCROLOGIE.—L'Institut des Frères de la doctrine chrétienne à Québec, est dans le deuil. Il a perdu samedi matin un de ses membres les plus anciens et les plus marquants. C'est le Frère Adalbert Marie qui a succombé à l'inflammation de poumons. Il était natif du Luxembourg en France, âgé de 63 ans, et faisait partie de l'Institut des Frères depuis 36 ans.

Il y avait sept ans qu'il faisait la classe à Québec. Les funérailles ont eu lieu lundi à l'église du faubourg St-Jean-Baptiste. Les restes du regretté défunt ont été inhumés au cimetière Belmont.

Feuil LES

L'espr sans lutt tances fa lément q forme q il est pri de droit, pour reg Un jen si ferme pouvait s la viole Aussi, so l'orgie de avec plai ses à la t ment qu' ter aux l s'orbaien étaien li re écossa à la mur Kenneth ferait bo gress de en trave g'rais, l mais, co fortune l lence. Après Hagar pe d'Iverson les genou des ains à u sur un c Kenne tivement flacon d de chassi tion, ave d'un dor le flacon jusqu'au le-ci y étendis u massa l'o ère, et l avec un tueuse. Frémire de raviss d'èbene. est la cor goulot de sens lèvre d'une ar la liqueu Je vou se félicit vire. Ha mencé t trop agr l'achever boire qui liquide j Elle para souriait, tils prop drô autres. laineuse côlossond ment de lourdem étaien ivr Se pla neth exa flaient br pres s'êtu bonnat blafarde. cement, saisi a étaien r ces arme demmen geurs, a Kenneth se défair se. —Ce s t-il. —Après d'une m et sortit Bientôt, Le cano une roch pour gag Mais il avaient é sans dou Notre av

Un sacrilège

UN SUICIDE

Rome, 22 janvier. — Un sacrilège comme on n'en a jamais vu ici a nécessité la fermeture, pendant plusieurs heures de la grande basilique de Santa-Maria Maggiore.

Au milieu des fidèles qui assistaient à la messe du matin, un homme agenouillé en face du maître-autel s'est coupé la gorge avec un rasoir.

Constatastons à ce propos que les suicides, dont le tempérament gai et sanguin du peuple italien faisait autrefois une rare exception, sont maintenant d'une fréquence lamentable, surtout dans la cité éternelle.

Il est tout naturel que les suicides augmentent partout où l'esprit religieux diminue. La religion seule sait combattre efficacement les sophismes qui autorisent le suicide.

Productions minérales.

Suivant la statistique annuelle de MM. Wells, Fargo & Cie, les États et Territoires sis à l'ouest du Missouri ont produit, en 1884, pour 84,975,954 dollars d'or, d'argent, de cuivre et de plomb, se décomposant comme suit :

Table with 2 columns: Substance, Value. Includes Or, Argent, Cuivre, Plomb.

La Californie a produit \$15,272,988 dont \$12,282,471 en or. Pendant la même année la production de l'or en Californie a baissé de \$944,708, mais celle de l'argent a augmenté de \$513,597.

Dans le Nevada la production a légèrement augmenté. Celles du Colorado et de l'Arizona ont diminué.

Le Colorado est à la tête des États miniers avec \$20,255,749. La Californie ne vient qu'au deuxième rang ; le Montana au troisième avec \$11,862,000 ; le Nevada au quatrième avec \$8,888,939 et l'Arizona au cinquième avec \$7,389,836.

D'après les statistiques précédentes, la production minérale allait en augmentant de 1870 à 1877, et en diminuant depuis cette dernière année jusqu'en 1884.

L'année dernière la production est de 8 millions de dollars de moins qu'en 1870, et de 19 millions de dollars de moins qu'en 1870.

En 1870, la production de l'argent s'élevait à \$17,320,000. En 1884, elle atteignait \$43,529,925.

C'est en 1882 que la production a atteint le chiffre le plus élevé. Cette année, elle était de \$43,132,039.

Un Patriarcho Canadien.

Récemment, mourait à Berthier, ville en haut, un vieillard qui avait atteint le bel âge de 107 ans. Il se nommait Pierre Beville.

Grave Accident.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, fils de M. J. B. Houde, commerçant à la salle Barthélot, a été victime d'un accident qui a mis sa vie en danger et dont il se sentira longtemps. Il est parti de Québec depuis plusieurs mois, et en dernier lieu il travaillait dans les chantiers de Chippewa Falls, Wisconsin.

Encore une tempête.

Après la terrible gibouée que nous avons eue l'autre jour il semblait que les éléments pourraient se tranquilliser pour l'hiver. Mais démentrons-nous. Le prophète Wiggins vient de scruter le ciel et il a découvert une optation inaccoutumée dans les astres qui gravitent au bout de son télescope, il prédit pour le 18 mars une tempête encore plus forte que celle du 17 janvier.

L'hygiène des écuries.

S'il est un animal qui doit être bien logé, c'est évidemment le cheval. Travailleur, il est nécessaire qu'il puisse se reposer à son aise de fatigues de la journée ; aussi doit-il être placé dans l'écurie de façon à être libre dans ses mouvements. Mais ce n'est pas seulement au repos qu'il demande, il faut encore qu'on lui donne la nourriture qui lui appartient, et il arrive souvent lorsque les chevaux sont placés trop près les uns les autres, que les plus forts ou les plus adroits prennent la plus grande part de la nourriture qu'on leur donne, et que les plus faibles et les plus insoucients ne peuvent manger que ce que les premiers veulent bien leur laisser.

De graves incidents peuvent résulter de ce défaut d'espace ; les chevaux sont exposés à se blesser par des ruades ou des morsures. Leur accumulation peut encore influer sur la santé, pour leur faire contracter des maladies.

C'est principalement pendant son jeune âge que le cheval demande à être bien logé. Si, en effet, pendant l'élevage, le poulain est placé dans une écurie humide et mal aérée, quand bien même il proviendrait des meilleurs reproducteurs, il ne tarderait pas à dégénérer ; sa charpente osseuse se détériorerait, et ses formes, ainsi son tempérament, finiraient par s'altérer.

L'aération de l'étable est un point essentiel. Il est important que l'air soit renouvelé, sans quoi il deviendrait bientôt insalubre. Comme nous l'avons déjà dit, les cultivateurs, afin de s'assurer des meilleurs engrais, laissent parfois séjourner trop longtemps les fumiers dans les écuries. Cette pratique est des plus mauvaises ; elle a pour résultat de rendre l'écurie insalubre. Toute litière convertie en fumier doit être enlevée le plus souvent possible. Pour ce genre de travail on peut profiter du temps où les chevaux sont à l'ouvrage, afin qu'ils ne respirent pas les mauvaises émanations du fumier.

Hausse sur le foin.

Le foin qui avait subi une baisse sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre a repris un peu de vigueur. Cette baisse a été causée par l'engorgement sur les marchés. Aussi, dans la semaine du 15 janvier il est arrivé à Boston 216 chars de foin, tandis que durant la dernière semaine il n'en est arrivé que 74. Les patates sont chères sur le marché américain, elles valent de 50 à 55 centimes le minot sur le marché de Boston.

Exemple à suivre.

M. A. P. Mayhew, un important cultivateur de Coaticook a tué un veau de 8 mois 18 jours, qui pesait 360 livres après l'abattage. C'était, paraît-il, un superbe animal et sa chair était succulente. Le même cultivateur a élevé deux veaux et fait 18 livres de beurre par semaine depuis trois mois avec le lait de deux vaches seulement.

Grand Oriental.

On parle beaucoup de la construction du chemin de fer Grand Oriental. Des requêtes, demandant la continuation de ce te voie de Soré à Lévis, ont été signées ces jours-ci par tous les citoyens de Nicolet et des environs et doivent être expédiées à Ottawa aujourd'hui. De cette ligne dépendent la prospérité, le développement et l'avenir de tous les comtes longeant la côte sud du St. Laurent, et le gouvernement doit nécessairement s'en occuper et protéger les intérêts de la plus belle partie de notre province.

Recette

Purgatif employé comme préservatif et remède dans les maladies des porcs.

Il se compose de tartrate acide de potasse que l'on donne délayé dans quantité de décoction de carottes, aux plus gros porcs à la dose d'un once ; d'un demi-once pour les plus petits. Lorsqu'ils ne sont qu'à chauffer, fatigués, abattus ou dégoutés, ou légèrement indisposés, quelques pincées mêlées dans leurs aliments les rétablissent de suite et les maintiennent en santé.

COMMERCE ET FINANCE

Denrées

Table with 2 columns: Denrées, Prices. Includes Blé roux d'hiver du Canada, Blé blanc, etc.

Table with 2 columns: Denrées, Prices. Includes FARINE, Patents, Supérieure extra, etc.

Table with 2 columns: Denrées, Prices. Includes BEURRE, Crémère, choix, Cantons de l'Est, etc.

Table with 2 columns: Denrées, Prices. Includes Cables publics, Fab. sept. et oct., etc.

Marché de la ville.

Table with 2 columns: Denrées, Prices. Includes Farine par 100 lbs., Fromage, etc.

LA BOURSE

Table with 2 columns: BANQUES, Montreal, etc.

Table with 2 columns: BOURSE DE NEW-YORK, W. U. Tel., Lake Shore, etc.

NAISSANCES.

A Longueuil, le 31 janvier, au No. 149, rue St-Charles, la dame du Docteur J. Girouard, un fils.

A Boucherville, le 24 janvier, la dame de M. Alfred Benoit, une fille.

MARIAGES.

A Longueuil, le 2 courant, à l'église paroissiale, par le révérend monsieur Tassé, M. Victor Pepin, de Drummondville, à Belle Azilda Robert, fille de M. Antoine Robert, de Longueuil.

A Varennes, le 2 courant, M. Arthur Décarry, marchand de Montréal, conduisait à l'autel Belle Esther Cadieux, de Varennes. Nos félicitations.

DÉCÈS.

A Boucherville, le 29 courant, à l'âge de 80 ans et deux mois, Dame Marie Mahoux épouse de M. Joachim Primeau. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 30 courant, à neuf heures. Cette vénérable dame était la mère de M. le curé de Boucherville.

A Boucherville, le 31 janvier, M. Etienne William Renaud, âgé de 24 ans et 7 mois.

NAPOLEON CARRIERE.

Acceptera toutes sortes d'entreprises, jobs, etc., prix très modéré.

Coin des rues Grant et Guillaume LONGUEUIL.

HOTEL E. FORTIN

RESTAURANT MAHOGANY Nos 1612, 1614, 1616 et 1620.

RUE NOTRE-DAME ET NO. 46 RUE ST-GABRIEL LUNCH servi tous les jours de midi à 3 heures. Repas à la carte à toute heure.

Salles de Billiard "White Elephant" Ces salles sont les meilleures qu'il y a à Montréal.

Des sièges pour 3 à 400 personnes peuvent être mis à la disposition de ceux qui désiraient donner des partis d'exhibition.

Des Chambres et des lits sont à la disposition des étrangers qui visiteront Montréal pendant la semaine du Carnaval.

E. FORTIN, Prop.

Avis aux Municipalités

Pompes à Incendie à Vendre Les sous-signés offrent aujourd'hui en vente la magnifique Pompe à bras "Eudle" avec ses patins et tous ses accessoires, six Reels d'été et d'hiver, 350 pieds de boyaux (Hose) en cuir anglais avec ses accouplements, papes, etc., etc. Le tout en très bon ordre.

Nous avons toujours en mains un stock considérable de boyaux à incendie en coton doublé de caoutchouc et en toile. Pour plus amples informations s'adresser à :

Fenwick & Selater, 229 et 231, RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL.

Dr. J. GIROUARD 149 Rue Saint-Charles, 149 LONGUEUIL

JOSEPH AUBERTIN Menuisier, Charpentier, Entrepreneur 25 Rue St-Alexandre LONGUEUIL.

J. M. FORTIER Manufacturier de Cigares

Creme de la Creme - 10 cents Noisy Boys - 5 cents Canvass Back - 10 cents

143, 145, 147, SAINT-MAURICE MONTREAL

N. B. — Tous ces cigares sont fabriqués entièrement avec un excellent tabac de la Havane.

LORSQUE NOUS AVONS FAIM OU SOIF NOUS ALLONS AU

Restaurant Richelieu, ET NOUS SOMMES SATISFAITS.

Ouvert jour et nuit tout le temps du — CARNAVAL. —

En face du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Montréal.

N. B. — Les meilleurs mets, vins, liqueurs, cigares, prix modéré.

O. BERNIER MARCHAND DE CHAUSSURES

1540, RUE NOTRE-DAME, En face de chez Devina, l'Pharmacien, Montréal

1er Prix, Médaille et Diplôme à l'Exposition 1883. Spécialité pour ouvrages d'hommes, au fil fait à la main.

PREFONTAINE & LAFONTAINE AVOCATS No. 26 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Raymond Prefontaine, B. C. L., Eugène Lafontaine, L. L. B., M. Lafontaine suit les cours du District d'Herbyville.

RESTAURANT SAUVE 60 & 62, Rue St. Gabriel, Montréal.

VINS, LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX. REPAS A TOUTE HEURE. CHS. SAUVÉ & CIE., Propriétaires.

AUGUSTE JOLIVET Ferblancier, Plombier, Couvreur, No. 74 RUE ST-CHARLES, LONGUEUIL.

Entreprnd toutes espèces de couvertures en tôle galvanisée, ferblanc et aussi toutes sortes d'ouvrages en plomb ; pose les appareils à chauffage. Réparations de toutes sortes, faites sous le plus court délai, et à des prix modérés.

ÉTABLIE EN 1840. A. DUBORD & CIE., Importateurs et Manufacturiers de Tabacs, Cigares, Etc., EN GROS ET EN DÉTAIL 227 & 229 RUE ST. PAUL. TABAC EN POUDE UNE SPÉCIALITÉ.

FRS. & A. D. LAPOINTE ARCHITECTES DE L'EXPOSITION Bureaux : 35 Rue St. Jacques—Montréal (Bâtisse de l'Étendard.) Architectures religieuses, une spécialité. Médailles d'argent et diplôme à l'Exposition de la Puissance de 1884.

STE. MARIE & CIE, MANUFACTURIERS DE PRODUITS CHIMIQUES, ETC., COIN DES RUES ST-CHARLES & GUILBAULT, LONGUEUIL

LOUIS BOLDUC FORGERON & VOITURIER Offre en vente à des prix très réduits toutes sortes de voitures d'hiver et d'été. Réparations faites avec promptitude. No. 183, RUE MURRAY, No. 183, MONTREAL.

sur l'esplanade où Nick avait laissé son cheval.

—Deux fois sauvé par vous ! dit Kenneth en se jetant à terre, car il était harassé.

—Ce n'est rien, rien du tout ! je ne fais pas la moindre attention à ces petites difficultés. Oubliez-moi ça. On en a vu bien d'autres dans la famille des Nicks. Ma mère était toujours en difficultés. Castors et loutres ! Elle a eu vingt et un enfants qui, tous, ont eu la rougeole avant de pouvoir marcher seuls.

Toutes mes tantes et sœurs ont eu aussi des difficultés d'une façon ou d'une autre—surtout d'une autre.

Nick allongea un regard complaisant sur Firebug et Calamité. Evidemment nulle "difficulté" ne pouvait froisser sérieusement la bonne nature de ce personnage ou lui causer cinq minutes d'afflictions réelles.

Ce brave animal mériterait un meilleur nom que celui que vous lui avez donné, dit Kenneth, étendant la main sur la tête hérissée du chien, avec l'intention de le caresser. Calamité grogna, et se retira comme offensé dans sa dignité d'une pareille familiarité. Se plaçant majestueusement derrière son maître, il regarda Kenneth avec une expression qui pouvait se traduire ainsi sans faire la moindre violence à la langue canine : "Je vous tirerai de difficulté, quand vous ne pourrez le faire vous-même; mais ne soyez pas assez présomptueux pour aspirer à mon amitié."

—Veuillez l'excuser dit Nick, car il est d'un tempérament misanthropique. Dans son enfance, il a été un peu agri par des chiens plus grands que lui qui avaient la détestable manie de lui faire la guerre.

—C'est une excellente bête, quoique un peu bizarre. Je voudrais bien la posséder, si c'était possible, dit Kenneth.

Calamité leva son museau vers Nick comme pour voir ce qu'il pensait de cette insinuation.

—Vous pourriez le posséder, répondit Whiffles, mais il ne vous posséderait jamais. Personne autre que moi ne lui convient. Il aime mes façons; n'est-ce pas Calamité?

Calamité répliqua par des "ouaou, ouaou !"

C'était sa manière d'endosser les paroles de Nick, qui poursuivit :

—Il connaît deux ou trois choses. Je vous montrerai quelques-uns de ses tours, quand nous aurons le temps. Il comprends tout ce qu'on dit, aussi bien que nous. Dites-lui que vous êtes son obligé, c'est tout ce qu'il exige pour ses services, excepté, de temps en temps, un bon morceau de viande.

A ce moment, Calamité bondit sur ses pattes et dressa les oreilles.

—Il flairer quelque'un, c'est sûr, fit Nick.

La nuit était venue; mais elle n'était pas sombre, et l'on pouvait distinguer les objets à une distance considérable. Kenneth suivit la direction des yeux du chien, et aperçut à deux cent mètres environ un cavalier qui s'avançait au sommet de la montagne.

—Ce n'est pas un Indien, dit Whiffles. Je le vois à sa mine et à sa monture. Qui ça peut-il être ?

Le cavalier approcha à cent pieds environ de nos gens, avant de remonter leur présence. Puis il ralentit l'allure de son cheval, examina soigneusement Nick et Kenneth, et marcha droit à eux.

—Comment ça va, étranger ? lui demanda Whiffles.

—Aussi bien que je désire, répliqua le cavalier. J'espère qu'il en est de même pour vous, amis.

—C'est un quaker, je le jure, oui bien ! exclama Nick.

Ne jure pas ! répondit froidement le nouveau venu.

—Le Seigneur bénisse votre simplicité ! Je ne jure pas. C'est contre mes principes, oui bien, tonnerre !

Mais j'avais un cousin qui jurait à s'époumonner, je le jure, oui bien. Cependant ça ne fait rien de rien. Mettez pied à terre et joignez-vous, si vous n'avez rien de mieux à faire.

Nous allons manger une bouchée et camper ici pour la nuit.

—C'est une offre amicale et j'accepte ton hospitalité, dit le quaker en descendant de son cheval.

—Quand à l'hospitalité, c'est celle de la belle étoile, dit Nick. La voûte du ciel nous servira de toit.

—Elle est assez élevée et assez bonne, répartit l'étranger. Mais y a-t-il ici du fourrage pour mon cheval ?

—Voyez là-bas, étranger; Firebug fait un festin de roi.

(A continuer)

UNE EXECUTION.

Pan, pan; deux hommes qui frappent à la porte d'un petit logis dans le faubourg Québec.

Une femme tenant un bébé dans ses bras, vint ouvrir :

Madame, je suis l'huissier de Monsieur Durepoigne, et ce monsieur qui m'accompagne est mon recors; avez-vous les vingt-sept dollars et trente-trois centins, plus mes nouveaux frais à me payer ?

La pauvre femme pâli et c'est avec effort qu'elle soutient son enfant dans ses bras; enfin d'une voix brisée elle répond : "Non, monsieur, mon mari n'a pu toucher que quatre piastres et demie, ses gages ayant été saisis par le Docteur Sausouci, nous n'avons pu vous porter les trois piastres par semaine que nous avions l'habitude de vous donner."

Mon Dieu ! continua-t-elle, vous aurez la charité, cher monsieur, de nous attendre encore quelque temps, le bébé commence à être fort, et quoique je ne l'aie jamais fait auparavant, je vais aider mon pauvre mari qui se tue le corps à travailler.

N'est-ce pas que vous allez attendre.

L'huissier répond avec une certaine hésitation; "hélas! madame, je ne le puis mes ordres sont formels, il faut procéder immédiatement à la vente."

La porte est ouverte, bientôt une foule curieuse s'introduit dans la maison et la vente va commencer; la pauvre femme qui ne peut plus retenir ses larmes, s'est blottie dans un coin; sa vieille mère toute tremblante se tient près d'elle, retenant deux enfants dont les regards étonnés se promènent sur les inconnus.

L'un dit : "Maman, sont-ils les voleurs dont tante Margerite nous parlait?" — "Chut ! dit la mère; non, ce sont les officiers de la loi—

Quel mal avons-nous fait !

La vente est commencée, et article par article, les quelques objets qui réunis, composaient le foyer de l'ouvrier, sont vendus.

Tout à-coup la vieille femme se redresse et dit vivement : "Ne vendez pas ce cadre, c'est le portrait de mon défunt mari, le grand père de ces petits enfants; assurément, vous n'allez pas le vendre ?"

—Assurément nous allons le vendre, madame, il vous eût fallu filer une opposition; ça ne vous acrait coûté que six piastres."

L'on vendit ensuite un lot de livres, alors la jeune mère se leva avec effort et dit : "Monsieur, une partie de ces livres sont les livres d'école des enfants, et d'autres des livres empruntés, ce serait malhonorable que de les laisser vendre."

"Tant pis, fut la réponse, ils ne sont pas exempts" et la vente continua.

A cet instant, arrivait de l'école un garçon d'à peu près dix ans, tenant par la main une fillette plus jeune que lui, qui s'élança vers sa mère en pleurant.

La vente un instant interrompue fut continuée.

L'enfant de dix ans s'écria à son tour; "arrêtez monsieur, ce gobelet que vous vendez, est à moi, (gobelet d'étain platé) c'est mon parrain qui me l'a donné."

Mais malgré ces cris de l'enfant le gobelet fut aussi vendu pour trente-deux centins.

La vente est donc finie : "J'ai fait une bonne affaire" dit une femme qui emportait une vieille cuve; et chaque personne s'en allait joyeuse avec le morceau qu'elle avait acheté.

Hélas ! elles ne pensaient guère à la douleur des deux pauvres femmes, ni aux pauvres enfants blottis tout tremblants dans un coin.

Le reste de la journée se passa tristement; les enfants ne retournaient pas à l'école. Aïraient-ils pu étudier ?

Le soir l'ouvrier arrive, il trouva son foyer changé en scène de désolation; la jeune femme soignait la grande-mère, dont les forces n'avaient pu supporter tant d'émotions.

Cette nuit là, mourut de chagrin une brave femme qui avait donné à la Patrie, onze enfants; elle était allée rejoindre celui dont le portrait chéri lui avait été ravi !

Au pied du lit mortuaire, priaient, un homme, une femme et des enfants en pleurs.

Le jeune garçon s'étant levé, regarda son père et dit : "Oh ! qu'ils sont méchants !" et le père de répondre avec une expression farouche : "Qu'ils soient maudits !"

A cet instant, la famille éplorée put entendre dans le lointain, comme un écho moqueur, la voix de Dure-

poigne qui chantait à gorge déployée "O Canada, mon pays, mes amours"

En effet, ce soir-là même, il y avait un concert de charité auquel M. Durepoigne avait gracieusement prêté son concours; et sans songer aux malheureux à qui il faisait verser des larmes, il égayait son auditoire en chantant des couplets brûlants de patriotisme.

Le lendemain de cette nuit de douleur, l'ouvrier vendit ses outils, le lit et les quelques autres objets que la famille avait encore, ce qui lui permit de faire enterrer sa vieille mère.

Il conduisit sa femme et ses enfants chez un parent et partit pour les Etats-Unis.

Deux mois plus tard, la famille était réunie; mais hélas ! à l'étranger ! Personne n'était plus riche, mais l'ouvrier était certain que sa femme n'aurait plus à subir les angoisses des ventes par autorité de justice; car là-bas, on laisse à l'ouvrier des meubles et effets, jusqu'au montant de cinq cents piastres; et l'on ne peut saisir, des gages du travailleur, que l'excédant de ce qui lui est requis pour nourrir et vêtir sa famille.

Et puis, Durepoigne, lui non plus ne fut pas plus riche de cette exécution.

Mais le pays ? Ah ! le pays ! bah ! il enverra en Angleterre ou ailleurs pour tâcher de remplacer ici nos ouvriers, qui sont forcés de s'expatrier; par d'autres ouvriers plus pauvres encore, qui à leur tour eux aussi, auront pour la plupart à subir les mêmes angoisses et les mêmes péripéties.

MORALE.—Si vous voulez garder votre population de travailleurs, amendez la loi.

—Vous, les savants, ne méprisez pas les ignorants.

Ceci se passait à une époque bien éloignée encore, ou les allumettes chimiques étaient inconnues.

Une petite fille, voisine d'un docteur de Sorbonne, frappe un matin à la porte de celui-ci, puis il entre :

"Monsieur, voudriez vous me permettre de prendre un charbon de votre feu pour allumer le nôtre ?—

Volontiers, mon enfant... Mais vous n'avez rien pour l'emporter attendez que je vous cherche quelque chose."

—Oh ! monsieur, c'est inutile; je l'emporterai bien sur ma main.—

Comment ! sur votre main ? Il n'avait pas achevé que l'enfant avait fait, avec beaucoup d'adresse, sur sa main, un petit lit de cendre froide et posé dessus un charbon ardent.

Ceci fait, elle tira sa révérence et disparut. "Eh bien se dit le docteur, voilà quarante ans que j'étudie, et je n'aurais pas trouvé ce qu'a trouvé cette enfant."

L'âge des Arbres.

D'après les botanistes, certains arbres atteignent un âge assez respectable.

On a calculé qu'un orme, avait atteint 335 ans; quelques palmiers, 700 ans; un olivier, 700 ans; une platane, 720 ans; un cèdre, 800 ans un chêne, 1,500 ans; un if, 2,800 ans; un taxodium, 4,000 ans et enfin un baobab, 5,000 ans.

PENSEES.

Dieu soit loué ! Il y a plus de sottes que de sottes.

Trois aveugles mènent le monde : l'Amour, la Fortune, la Mort.

Le génie est le roi de la terre, le talent on est l'aristocratie.

L'encre est un caustique qui souvent même, brûle ceux qui l'emploient.

Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre.

Mots d'enfants.

Un joli mot d'enfant. La marraine à son filleul :

—Voyons, lequel aimes-tu mieux que je te donne; un gros mouton blanc ou un polichinelle.

L'enfant, après avoir réfléchi :

—Un polichinelle... pour mettre à cheval sur le mouton !

Bébé rentre affreusement sale et les pantalons déchirés.

—Polisson ! s'écrie maman, voilà toutes tes culottes perdues !

—Oh ! non, répond Bébé en soulevant philosophiquement un lambeau d'étoffe : il en reste.

POUR RIRE.

Deux chasseurs soupent dans une ferme.

L'un d'eux fait la grimace, appelle la ménagère et lui fait constater la présence d'un cheveu dans le civet. La bonne femme regarde et dit en soupirant :

—C'en est un tout de même, sauf la votre respect que je croyais bien les avoir enlevés tous.

\*\*\*

X... avare comme Harpagon, est malade, il voudrait bien aller voir un médecin mais il recule devant la dépense.

Le hasard amène sur ses pas un docteur de sa connaissance, il court au devant de lui.

—Ah ! docteur, dit-il, vous tombez à point. Je ne me sens pas bien, point d'appétit, des douleurs de tête; un grand malaise, etc., etc.

Le docteur qui connaît le ladre et flairer une carotte, de répondre avec un grand sérieux :

—C'est grave, très grave... —Et que me conseillez vous ? —Heu, heu ! ma fois, je vous conseille... d'aller consulter un médecin.

\*\*\*

Un train en gare de Paris est prêt à partir. Dans un compartiment se trouvent plusieurs chasseurs et un pêcheur à la ligne.

—Messieurs, fait un employé, en s'adressant aux voyageurs, afin de prévenir tout accident, le règlement exige que les armes soient déchargées.

Au même instant on voit le pêcheur enlever discrètement les hameçons de sa ligne !

\*\*\*

A la fête de Saint-Cloud, aux chevaux de foie.

Calino va monter sur un cheval blanc.

Mais se ravisant tout à coup :

—Ah ! non, dit-il de son air le plus fûté; les chevaux blancs, c'est tous des rosses !

\*\*\*

Un comble que nous vous laissons le soin de baptiser.

Une dame anglaise, accompagnée de sa femme de chambre se présente au guichet d'un bureau de poste et demande un timbre.

Puis se retournant vers la soufrette, elle fait un signe.

Celle-ci tire la langue.

Et la dame avec un imperturbable sérieux, promène le timbre sur la langue tirée et le colle sur la lettre !

\*\*\*

Un incorrigible.

Nous avons rencontré un vieux révolutionnaire, très bon homme d'ailleurs, qui nous a communiqué ses impressions sur la situation présente.

—Eh bien ! malgré tout murmure-t-il, presque à voix basse, je dois vous dire, je suis républicain !

—Pourquoi vous en cachez ? vous avez beau jeu à présent !

—C'est, ajouta-t-il en souriant, qu'en France il est toujours un peu plat; presque lâche, d'être de l'avis du gouvernement existant. Quelle figure fait un homme qui rend hommage à ceux qui tiennent dans leurs mains les sergents de ville, les clefs de prisons et les décorations ? J'attends la royauté pour dire carrément dans les cafés que je suis républicain; pas avant !

\*\*\*

On demandait à Mme de V... en lui montrant la femme d'un ministre étranger, très orgueilleuse et très hautaine :

—Quelle est donc cette dame qui a l'air si dédaigneux ?

—Vous ne la connaissez pas ? C'est Son Insolence, la marquise de Z... !

\*\*\*

Un mot de Gascon :

Il était tombé gravement malade, et on l'avait transporté à l'Hôtel-Dieu. Un de ses amis vient le voir et lui dit :

—Permetts-moi de te demander si tu es bien avec Dieu.

—Apparemment, puisqu'il me donne un logement dans son hôtel.

\*\*\*

Un ivrogne vexé :

—C'est épatant ! Quand j'ai bu, tout le monde le voit... et quand j'ai soif personne s'en aperçoit.

Dialogue entre amis :

—Prête-moi cent sous.

—Ah ! non, par exemple !... L'argent prêt, c'est comme la vieille garde à Waterloo... ça ne se rend pas !

CHAUSSURES

Rappelez vous que vous pouvez acheter vos chaussures à 20 par cent meilleur marché qu'ailleurs chez

PIERRE HEMOND & Fils,

1365, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

FRANCOIS POIRIER

BOUCHER.

—ETAL DU MARCHÉ No. 1—

Viandes de première qualité, prix modéré

Résidence: No. 65 Rue Chemin de Chambly

LONGUEUIL.

A. U. Duhamel,

ENCANTEUR ET

MARCHAND A COMMISSION

527 — RUE STE. CATHERINE, — 527

MONTREAL.

Je me charge des ventes à domicile. Les ventes et consignations de toutes sortes sont respectueusement sollicitées.

BRUNO NORMANDIN

MANUFACTURE LA

CELEBRE FARINE PREPAREE O.K..

CONNUE POUR LA MEILLEURE DE NOS JOURS.

No. 12 RUE ST. JEAN, LONGUEUIL.

J. O. PELLAND L. L. B.

AVOCAT

No. 1614-Rue Notre-Dame-No. 1614

MONTREAL.

Toussaint Dubuc

Marchand de bois de sciage et de charbon à prix modérés.

No. 53—Rue ST. LAURENT—No. 53

LONGUEUIL.

LEON DEROME

BOUCHER

Etal Nos. 69 et 70, MARCHE BONSECOURS.

A toujours en vente des viandes de première qualité et de nouveau choix, à un prix très modéré.

Julien Gadbois & Cie.,

SELLIERS

Harnais faits à ordre, réparations exécutées avec promptitude.

RUE ST. CHARLES

LONGUEUIL.

ALPHONSE LAVOIE

Voiturier, Charron et Forgeron,

Manufacturier de Moulins à Bâtre et autres instruments aratoires;

TELS QUE :

Moulins à faucher, Rateaux mécaniques, toutes sortes de réparations, en bois et en fer, et aussi ouvrages de chemin de fer.

AUSSI CHAISES

19, RUE LONGUEUIL, 19

LONGUEUIL.

HOTEL ST. LOUIS

No. 69 Rue St. Gabriel

Cuisine excellente.

Vins et liqueurs de premier choix.

Service irréprochable

Prix modérés.

PIERRE RIVARD & Cie

Propriétaires.

HOTEL DE MONTREAL.

Attention toute particulière donnée aux clubs et aux parties de noce.

PIERRE FRIGON,

Propriétaire.

CHEMIN DU SAULT,

Cote St-Laurent.

Rome, 21 comme on nécessite plusieurs ligue de Sa

Au mille taient à l'homme ag tre-autel s'

atement év ser à Mgr temps de l' crer à nou

Constato suicides, d et sanguin autresfois à maintenan table, sur

Il est tou augmenté jeux dir sait comb phismes q

Pro

Suivant de MM. Etats et T Missouri c 84,975,954 cuivre et c

Or... Arger Cuivr Plom

La Calif dont \$12,5 même an en Calif mais celle \$513,597.

Dans le légèremet l'orad et t

Le Colo miniers a fornie nu rang; le \$11,862,00 avec \$8,88

quième a D'après tes, la pro augmenta diminu né jusq

L'annet de 8 mill qu'en 187 lars de m

En 187 s'élevait à atteinait C'est en attein le année, ell

Un

Récem ville en h attein le nommai

Un jeu d'années, commerc été victi sa vie en longtem depuis pl lien il tr de Chipp y a quel pris sou compa et l'ont t voir dé; l'hôpital jours sa maintena encore b

Après nous avo blait que tranqui trompon: gius vien découvr mée dan bout de s le 18 mai forte que peut être nous n'a: parie rec Wiggins

PRIX COURANT EN GROS

Table of market prices for various goods including Alcaols, Drogues et produits chimiques, Combustibles, Couleurs, Ombres et peaux, Epicerie, and Fournitures de navires.

ETIENNE BENOIT MARCHAND D'ÉPICERIES Vins, Liqueurs, Provisions, Farine et Pain 155 Rue St. Charles, Longueuil.

EMILE RABAT RESTAURATEUR CUISINE FRANÇAISE Spécialité de Vins et Liqueurs de première qualité

GEO. DAVALUY Agent et Comptable, représente le département français de l'Assurance sur le feu Phoenix de Londres.

A. LABELLE Confiseur et Pâtissier EN GROS No. 48 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

NOUS RECOMMANDONS TOUT SPÉCIALEMENT A NOS LECTEURS, CREME DE LA CREME A 10 CENTS, ET LE NOISY BOYS A 5 CENTS.

Restaurant Richelieu LOUIS MEUNIER, Propriétaire, No. 1564 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

LOTTERIE NATIONALE COLONISATION M. le Curé A. Labelle VALEUR DES LOTS \$60,000 Gros Lot: \$10,000

Hotel Montarville TENU PAR J. A. RIENDEAU. VIS-A-VIS LA TRAVERSE DE LONGUEUIL. Table de Billard, etc.—Service irréprochable.

ISAIE GINGRAS, L. L. B. NOTAIRE No. 73—RUE ST. CHARLES—No. 73 PRÈS DU COLLÈGE, LONGUEUIL.

PHILIAS BOURDUA Sera toujours prêt à fournir à ceux qui voudront bien aller le voir toutes sortes de bois tels que: BOIS DE SCIAGE, BOIS DE SERVICE, Etc.

L. N. PARE No. 657 Rue Notre-Dame Est, Vis-à-vis la traverse de Longueuil, MONTREAL.

Horloger & Bijoutier! ASSORTIMENT DE MONTRES, HORLOGES, LUNETTES, BIJOUTERIES, Etc.

DEFI! "Il y a-t-il un homme" qui ait jamais su entendre dire qu'un livre, un document ou autre objet ait été détérioré par le feu, dans un Coffre-Fort à l'épreuve du feu

"Il y a-t-il un homme" qui ait su entendre dire qu'un voleur se soit emparé du contenu d'un COFFRE-FORT A L'ÉPREUVE des VOLEURS DE GOLDIE & McCULLOCH.

Diligence de Longueuil D. BRISSETTE, Propriétaire. HEURES DU DEPART. DE LONGUEUIL. DE MONTREAL.

PELLETIER & JODOIN AVOCATS 74 RUE SAINT JACQUES, MONTREAL. Alexandre Jodoin AVOCAT No. 67—Rue St. Sulpice—No. 67 MONTREAL.

FUMEZ LE CIGARE DOCTOR LE MEILLEUR A 5 CENTS. FABRIQUÉ PAR Courteau Frères, 646 RUE CRAIG, MONTREAL.

LACOSTE & CIE., IMPORTATEURS DE Fer et de Charbon. Fournisseurs de Chemins de Fer, Propriétaires de Forges Alpha, Manufacturiers de Treflottes, Clanches de Forêt, Essieux, Mains de Fer, Crampes, Pointures de toutes descriptions, etc.

Un tirage dans l'une et l'autre série aura lieu le 15 AVRIL 1885. Pour plus amples informations, s'adresser au Secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 17 Place d'Armes, Montréal.

L'IMPARTIAL Journal Hebdomadaire PUBLIE A LONGUEUIL. ABONNEMENT: Pour le Canada et les Etats-Unis, \$1.50 par année. Pour la France et les pays étrangers, \$2.00 par année.